COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 3 JUIN 2008

Tous les conseillers sont présents, Monsieur Eric VILAIN qui donne pouvoir à Madame Pascale BULLAT DESPRES.

Madame Christine GUERRET est nommée secrétaire.

Monsieur Jean VERDEL, Maire, informe le Conseil Municipal

1°/ des résultats de l'appel d'offre de l'aménagement de la Z.A.C. des Envignes

- le lot n°1 « Terrassement et Travaux Hydrauliques » est attribué au groupement d'entreprises SOCCO MEGEVAND pour un montant de 1'746'238,30 € H.T

- le lot n°2 « Bordures et Revêtement » est attribué à l'entreprise APPIA SAVOIE LEMAN pour un montant de 1'255'321,98 € H.T

- le lot n°3 « Réseaux Secs » est attribué à l'entreprise GRANDCHAMP pour un montant de 317' 337,95 € H.T

- le lot n°4 « Espaces Verts » est en cours de mise au point .

2°) du choix , après consultation, du bureau SOCOTEC pour la mission de coordination « S.P.S » (sécurité - protection – santé) liée à l'aménagement de la ZAC des Envignes (mission de coordination sécurité et protection santé), pour un montant de 4'500,00 € H.T

3°) du choix , après consultation , du bureau PROFILS ETUDES pour la mission de maitrise d'œuvre des travaux renforcement du réseau d'eau potable dans la zone artisanale, pour un montant de 9'830,18 € H.T

4°) du lancement en marché négocié d'un appel d'offres pour l'aménagement « Réseaux Secs « sur la R.D 1201 et sur la nouvelle voirie communale de Z.A.C

5°) du dépôt auprès de la C.D.E.C. (Commission Départementale d'Equipement Commercial) d'une demande d'autorisation pour l'exploitation d'un hôtel une capacité de 83 chambres dans le Centre Vitam'Parc .

6°) du Planning des Travaux d'Aménagement de la ZAC des Envignes , l'ouverture du Centre Vitam'Parc est prévue le 19 mai 2009.

7°)de l'intention de rencontrer des organismes bancaires pour le financement des travaux.

Le Conseil Municipal,

Accepte :

1°) le devis de l'entreprise MULTI DEP d'un montant de 595,61€ H.T. pour l'entretien des installations de chauffage des vestiaires de football.

2°) le devis de l'entreprise E.T.A du Genevois, proposant un coût horaire de 55,00€ H.T. pour les travaux de débroussaillage de l'année 2008

3°) le devis de l'entreprise GRUAZ d'un montant de 1'846,60€ H.T. pour des travaux de terrassement et de canalisation au Chemin des Pessonniers à Moisin.

4°) le devis de l'entreprise COSEEC France, d'un montant 17'227,12 € H.T, pour l'entretien des aires de jeux du stade de football

5°) le devis de l'entreprise S.T.T.L (Service Technique Topographie Laser) d'un montant de 1'690 € H.T, pour l'acquisition d'un appareil détecteur de réseaux .

6°) le devis de l'entreprise S.E.M.G, d'un montant total de 8'510,00 € pour le remplacement des équipements de télémétrie des réservoirs de Moisin et des Eplanes et la fourniture et la mise en place du nouveau logiciel de gestion des réservoirs.

7°) le devis de l'entreprise GRANDCHAMP d' un montant de 2'015 € H.T pour la mise en conformité de l'éclairage de la maison de la Teppe

8°) le devis de l'entreprise GRANCHAMP d'un un montant de 2 541 € H.T pour la fourniture et la pose d'une baie informatique, avec le câblage informatique correspondant .

9°) les tarifs de cession des caveaux du Cimetière :
caveau de 2 places 1'435,20 € T.T.C
caveau de 3 places 1'554,80 € T.T.C

10°) le devis du bureau D.M.A Architectures d'un montant de 886,29€ H.T. pour une mission d'esquisse concernant le réaménagement des vestiaires de du stade de football

11°) Le contrat pour l'alimentation en gaz de la Cantine Scolaire.
proposé par G.D.F

Monsieur Roger GUILLON, Adjoint

Rend compte :

1°) de l'avancement des travaux en cours de mise en souterrain des lignes E.D.F et France Télécom des secteurs de La Celle, Pernin et Enex.

2°) du renforcement de la colonne de collecte d'eau du site du Mont–Sion, située sous la voirie en cours de réaménagement par la Commune de Saint Blaise. Un devis sera également demandé à l'entreprise GRUAZ pour remplacement de la partie de cette même colonne située le long du R.D qui monte au Salève.

Monsieur Michel Buzenet Adjoint
Informe le Conseil Municipal de la date de démarrage des travaux de réfection de la toiture de l'église le 7 juillet 2008 ; la fin de l'intervention est prévue le 1er août 2008. Un arrêté de limitation de la circulation routière sur la Voie Communale de la Route de la Creuse, sera pris par le Maire pour la urée des travaux afin de garantir la sécurité des personnes travaillant sur le chantier.

Monsieur René TAGAND , Adjoint
Informe

1°) des instructions en cours de plusieurs permis de construire : P.C modificatif de la Migros , Hameau de La Source

2°) des demandes d'autorisation préalables délivrées à MM. Jean-Louis BOCQUET, Xavier BERNAZ, Marc VETTOREL, Gérard BLANDIN, et à la société ORANGE.

3°) des déclarations d'intention d'aliéner transmises au Conseil Municipal : DAMIANI Raymond, LANGLAIS Jean-Claude, AROTCARENA Jacques, Succession PELLET Daniel

Le Conseil Municipal décide de ne pas exercer son droit de préemption sur ces cessions .

Madame Pascale BULLAT-DESPRES, Conseillère
Rend compte du travail effectué par la Commission Communale chargée de l'élaboration du P.LU et rappelle les trois objectifs retenus :

1°/ Préservation de la ruralité.
2°/ Maîtrise du développement résidentiel
3°/ Renforcement du Chef-lieu et des Hameaux

La prochaine séance de la Commission PLU est prévue le 10 juin 2008 à 18 heures.

Monsieur Emmanuel TREGOAT, Conseiller Municipal
informe le Conseil Municipal des visites de bâtiments techniques municipaux construits récemment (Collonges-sous-Salève, Minzier …).
Plusieurs points sont à traiter notamment, la surface du terrain nécessaire à cette réalisation et son emplacement .

Madame Caroline LAVERRIERE Conseillère Municipale et Monsieur Joël CHAUTEMPS, Conseiller Municipal

Rendent compte de la Réunion Publique organisée avec les riverains du secteur des Envignes. Le 26 mai 2008 pour débattre de l'aménagement du chemin de chez le Clerc.

Il a été décidé de la créaion d'une Commission d'Aménagement de la voirie de Chez Le Clerc cette voirie a été décidée composée des membres de la Commission Communale de la ZAC des Envignes et de membres extérieurs, soit :
- Madame Jeanne GUERINEAU
- Monsieur Claude BAUDAT
- Monsieur Nicolas FELIX
- Monsieur René GAILLARD
- Monsieur Christian MICHAUD

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 3 JUIN 2008

Monsieur le Maire
Informe le Conseil Municipal:

- de la circulaire de Monsieur le Préfet concernant l'organisation de la journée de solidarité dans la fonction publique territoriale.
- du montant de la participation due au Syndicat du Salève qui s élève à 10'054 €

- des demandes d'admission en non valeur proposée par Monsieur le Percepteur de Saint-Julien-en-Genevois
- de la lettre des Services Fiscaux concernant la consultation en ligne du Cadastre .

- de la lettre de remerciement des Aînés Ruraux de la Haute-Savoie.

- de la lettre de l'association pour la protection de l'environnement de Feigères concernant le pont provisoire construit sur le Nant de la Folle pour les travaux de l'autoroute .

- de l'invitation du 16 ème gentlemen cycliste des élus et employés communaux de la Haute-Savoie

- de l'invitation adressée au Conseil Municipal par l'Association CopainsCom'

-de l'organisation du Comice Agricole à Valleiry le 19 octobre 2008 par les Jeunes Agriculteurs du Genevois..

- de la date du prochain Conseil Municipal le mardi 1er juillet 2008 à 20 heures

Fait à Neydens le 04 juin 2008
Le Maire

Jean VERDEL

Le présent compte-rendu est réputé être accepté par les différents intervenants sans observation de leur part dans un délai de 7 jours suivant sa diffusion.